

# PRESENTATION DES MISSIONS ET DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DES RAM

---

RÉUNION PARTENARIALE DU 4 DECEMBRE 2017

# LES OBJECTIFS

---

- Rappeler le rôle de chacun : CAF / PMI et RAM
- Présenter le bilan des actions de la dernière période contractuelle (2014-2017)
- Présenter les orientations pour la prochaine période contractuelle (2018-2021)
- Valider une méthodologie de travail avec les Assistant(e)s Maternel(le)s pour mettre en œuvre le prochain contrat de projet.

# LE RAM : UN ACTEUR CLE DE LA PETITE ENFANCE AU SEIN D'UN ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

---

LE ROLE DE CHACUN



# RAPPEL : LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S RESTENT PLACEES SOUS L'AUTORITE DE LA PMI

---

Art L2014-2-1 du Code de l'action sociale et des familles :

*Il peut être créé, dans toutes les communes ou leurs groupements, un relais assistants maternels, qui a pour rôle d'informer les parents et les assistants maternels sur ce mode d'accueil en tenant compte des orientations définies, le cas échéant, par la commission départementale de l'accueil des jeunes enfants, et d'offrir aux assistants maternels un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle ainsi que leurs possibilités d'évolution de carrière, **sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile** visé au chapitre II du titre Ier du livre Ier de la deuxième partie du code de la santé publique.*

***C'est donc bien la PMI :***

***- qui délivre l'agrément de l'assistant(e) maternel(le) qui l'autorise à exercer à domicile ou en MAM. C'est la PMI qui est donc garante de la qualité d'accueil.***

***Cet agrément vise à évaluer les compétences de la personne, et non à réguler l'offre de place sur un territoire.***

# LA CAF INNOVE EN 1989 EN CREANT LES RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

---

**Volonté de la CNAF d'améliorer qualitativement l'accueil au domicile des assistant(e)s maternel(le)s :**

Les Ram mettent en œuvre une offre globale de service comportant une double entrée :

- **du côté des familles**, il s'agit de mieux les informer sur l'ensemble des modes d'accueil sans opposer l'accueil individuel à l'accueil collectif et de les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins.
- **du côté des professionnels**, il s'agit d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants, de renforcer l'attractivité du métier d'assistant maternel et de participer à leur professionnalisation tout autant que des gardes d'enfants à domicile.

*Source : Guide référentiel des RAM - CNAF*

# LA CIRCULAIRE DU 26/07/2017 : VERS DE NOUVELLES MISSIONS POUR LES RAM

---

Pour enrichir l'offre globale de service et afin de s'adapter aux grands enjeux du secteur, des missions supplémentaires sont créées pour les Ram volontaires. Il s'agit de :

- renforcer l'accompagnement des familles avec un positionnement central du Ram en « guichet unique d'information » et le traitement des demandes d'accueil des familles formulées directement en ligne sur le site [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr);
- promouvoir l'activité des assistants maternels en améliorant leur employabilité ;
- augmenter les départs en formation continue des assistants maternels.

# LE CONTRAT DE PROJET: UNE ETAPE ESSENTIELLE DE LA VIE D'UN RAM

---

**Tous les 4 ans, les RAM soumettent aux administrateurs de la CAF de leur département un projet qui relate :**

Le bilan des actions passées

Les orientations proposées pour la période à venir

Les moyens mis en œuvre pour accomplir ces missions

**Au terme de la procédure d'instruction, la CAF valide (ou non) le projet. Il est ensuite signé un Contrat de projet qui permet de bénéficier d'aides très importantes de la CAF.**

**La ville a soumis en octobre dernier un projet pour la période 2017-2021**

# LE BILAN DE LA DERNIERE PERIODE CONTRACTUELLE

---

CONTRAT DE PROJET 2014-2017



# PREMIERE PARTIE : LES FAITS GENERAUX

---

Le nombre d'enfants sur la commune :

| Source CAF                 | 2015 | 2016 |
|----------------------------|------|------|
| Nbre d'enfants             | 960  | 1007 |
| Dont accueillis en crèches | 345  | 379  |
| Dont accueillis chez AM    | 303  | 342  |

| Source PMI                         | 2015 | 2016 | Auj. |
|------------------------------------|------|------|------|
| Nbre de places agréées chez les AM | 566  | 555  | 509  |
| Nbre d'assistant(e)s maternel(le)s | 210  | 200  | 172  |
| Taux d'activité                    | 82%  | 81%  | /    |

# PREMIERE PARTIE : LES FAITS GENERAUX

---

**Depuis 2014, quelques places de crèche nouvelles :**

- Extension de la Calinerie (6 places)
- Rachat de places à la mairie de Talence (5 places à Bagatelle)
- Achat de nouvelles places à Mille Trésors (9 places)

**Les autres projets petite enfance sur la commune :**

- De nombreux porteurs de projets micro-crèche se sont fait connaître
- Le projet de la crèche d'entreprises de la cité numérique

# PREMIERE PARTIE : LES FAITS GENERAUX

---

## L'émergence des MAM :

- 7 MAM sont ouvertes sur la commune (soit 16 AM et 59 places) – 1 MAM a fermé
- 3 projets « connus » sont en cours (rue Sembat, rue Jules Guesde, rue Durcy)
- Un accompagnement spécifique de la ville à l'élaboration du dossier ERP
- Une offre d'ateliers en 2016/2017 qui n'entre plus dans les critères d'agrément de la CAF pour la période à venir

# DEUXIEME PARTIE : LES ACTIVITES

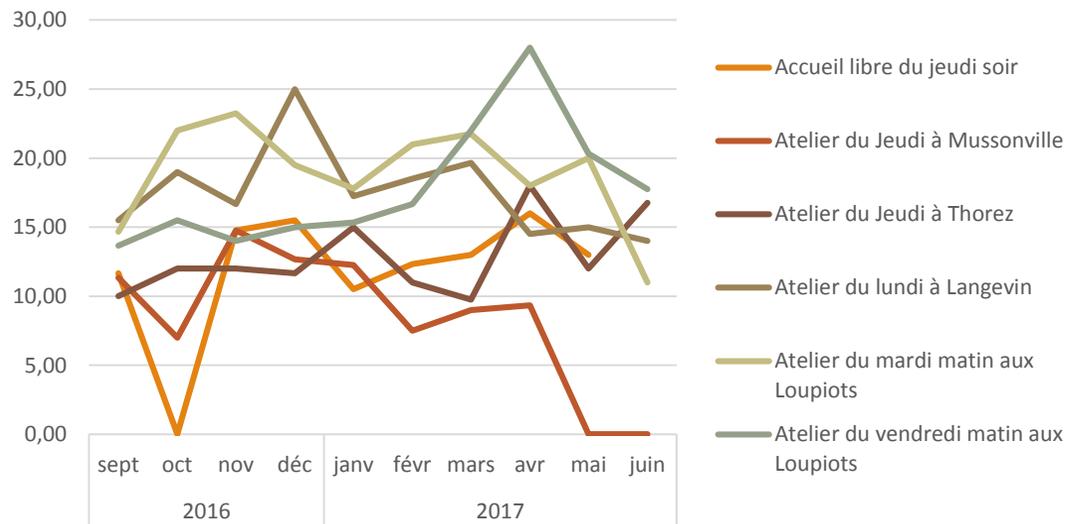
---

**L'accueil des familles aux loupiots au cours de l'année scolaire 2016/2017 :**

- l'accueil physique ou téléphonique des loupiots est principalement tourné vers les familles : on dénombre 4580 contacts famille, 223 contacts AM, 19 contacts garde à domicile**
- la relation RAM / Assistant(e)s maternel(le)s se fait essentiellement via les ateliers**
- 491 rendez vous assurés, principalement avec des familles en recherche d'un mode d'accueil, notamment chez les assistant(e)s maternel(le)s**

# DEUXIEME PARTIE : LES ACTIVITES

## Les ateliers enfants :



62 AM différentes ont participés à 823 reprises aux ateliers, soit plus de 13 fois en moyenne

Une fréquentation régulée

En baisse quand les beaux jours arrivent  
156 ateliers effectifs dans l'année.

# DEUXIEME PARTIE : LES ACTIVITES

---

Les réunions/formations réservées aux assistant(e)s maternel(le)s :

| Thème  | Intervenant          | Nbre de séances | Nbre de participants                     | Partenariat   |
|--|----------------------|-----------------|--|---------------|
| Soirée information sur le contrat de Travail | B. LANGE             | 2               | 14 et 18                                 | INFO DROITS   |
| Soirée de préparation d'AssMat en fêtes      | Animatrices du RAM   | 3               | 8, 3 et 5                                |               |
| Permanence IRCCEM                            |                      | 1               | 7  | IRCCEM        |
| Les Supervisions                             | Stéphanie LAROUMEDIE | 5               | 14 personnes différentes<br>8 en moyenne |               |
| Formation PSC1                               | CDT Formation        | 2               | 17                                       | IPERIA/AGEFOS |

# DEUXIEME PARTIE : LES ACTIVITES

---

## Les réunions d'informations des parents :

| Thème   | Intervenant                                 | Nbre de séances | Nbre de participants | Partenariat     |
|---|---|-----------------|----------------------|-----------------|
| Les rendez vous de la petite enfance                                | Directrices de crèche et animatrices du RAM | 2               | 44                   | SAGE, Bagatelle |
| Soirée d'information sur le recrutement d'une assistante maternelle | Animatrice du RAM                           | 1               | 16                   |                 |

# LES ORIENTATION DE LA PROCHAINE PERIODE CONTRACTUELLE

---

CONTRAT DE PROJET 2018-2021

# LES ORIENTATIONS

---

**4 cibles prioritaires ont été définies pour la prochaine période d'agrément :**

- Recherche d'une plus grande implication des parents dans la dynamique du RAM
- Soutien à la formation et à la professionnalisation des assistants maternels
- Renforcement des partenariats
- Enrichissement de la communication

Pour atteindre ces cibles, plusieurs actions seront menées, mais la première d'entre-elles est une nouvelle organisation des ateliers

# DES ATELIERS REVISITES

---

**Nécessité de sortir de la logique d'une permanence d'accueil par quartier :**

- Problème des salles qui ne sont pas équitablement disponibles ou équipées
- Essoufflement des professionnels – manque de dynamisme
- Impossibilité de développer des activités spécifiques

La mise en place des ateliers « motricité » à la salle de danse du CAB ou des ateliers « jardin » en partenariat avec le centre social nous ont donné l'idée d'une nouvelle organisation basée sur la mise en place d'un **programme d'animation par cycles**.

# LE PRINCIPE DES CYCLES D'ACTIVITE

---

**Pendant une période d'au plus de 2 mois, les activités du RAM seront organisées autour d'un thème spécifique :**

- Cela concernera les activités proposées pendant les ateliers mais aussi les temps de rencontre en soirée avec les assistant(e)s maternel(le)s et les parents
- Cela permet a tou(te)s les assistant(e)s maternel(le)s de participer en fonction des goûts et/ou objectifs propres à chaque professionnel(le).
- Cela ouvre la possibilité de construire des partenariats avec des intervenants extérieurs
- Cela évite la routine, les cycles n'exéderont pas 2 mois
- Mais cela impose aussi des temps de préparation plus long pour les animatrices et une implication réelle des assistant(s) maternel(le)s avant et pendant l'atelier.

**Concrètement, cela se traduira :**

- un système d'inscription : d'autres RAM fonctionnent grâce à doodle
- un système d'information réactif sur le programme : Blog et Facebook
- Des temps de préparation pendant les vacances scolaires

# CELA NE REMET PAS EN CAUSE

---

- L'utilisation de salles dans différents quartiers de la commune, mais, par exemple, la salle du PAE Buisson ne sera plus réservée aux seul(e)s assmats du quartier Thorez mais pourra être utilisées principalement sur un cycle graphisme
- Le volume hebdomadaire des ateliers : toujours 5 par semaine
- Question de l'accueil libre du jeudi soir dont la participation est en chute libre et qui nous pose des problèmes d'organisation

# EXEMPLE D'UN CYCLE

---

Nom du cycle : motricité

Dates : 26 février au 05 avril 2017

Lieux utilisés : Salle de danse du CAB pour les activités motrices et salles habituelles pour la customisation de tee-shirt

Matériel : tee-shirt fournis par les parents

Evènements :

- Soirée débat parents / assistant(s) maternel(s) avec l'association LOCZY qui promeut la motricité libre ou formation sur le thème de la motricité
- Gouter de fin de cycle avec les parents

# LA QUESTION PARTICULIERE DE L'ACCUEIL LIBRE DE 16 à 18h00

---

- Cet atelier a eu beaucoup de succès à son démarrage, mais est un peu moins utilisé aujourd'hui
- Il a été à plusieurs reprises écourté car il a été programmé sur un jour de la semaine qui ne permet pas des remplacements internes en cas d'absence d'une animatrice.

Aussi, il est pourrait être proposé :

- de le déplacer au lundi, toujours aux mêmes horaires (dernière arrivée à 17h00)
- d'y instituer un rituel comme par exemple un temps de lecture d'histoire pour les enfants (activité calme de fin de journée) par les assistantes maternelles
- d'y maintenir un temps d'accueil spécifique des parents

# CONCLUSION

---

GROUPES DE TRAVAIL 2018



# 4 ATELIERS D'ORGANISATION

---

- L'idée est de mettre en place cette nouvelle organisation après les vacances de février
- Afin de finaliser cette nouvelle organisation, un temps de travail en petit groupe est proposé à chaque assistant(e) maternel(le) en janvier 2018.
  - Comment s'inscrire aux ateliers ?
  - Comment définir ensemble les cycles et le programme ?
  - Quelles règles de participations établir pour profiter pleinement de ces temps ?